

INTERNATIONAL LEGAL RISK MANAGEMENT

« Time spent in reconnaissance is seldom if ever wasted. » (adage militaire)

Avant de s'engager dans des contrats ou opérations juridiques internationales, une appréciation des risques juridiques est indispensable.

Un procès peut être coûteux en temps et en argent et il est parfois difficile pour une entreprise, quelle que soit sa taille, de faire valoir ses droits ou de protéger une opération commerciale dans un délai raisonnable.



Simon Wesley, *Avocat à la Cour, Barreau de Lyon, Of Counsel Bignon Lebray Avocats*

Simon a fait son droit à Londres avant de devenir Avocat en France. Il exerce en France depuis plus de 25 ans dans le domaine des contrats commerciaux internationaux, des litiges et des aspects juridiques des opérations internationales des entreprises.

Il a une expérience dans le domaine de l'arbitrage et de la médiation internationale et est médiateur auprès du CMAP à Paris. Il est également chargé de cours en Droit anglais et Droit international des affaires aux Facultés de Droit de Lyon, Tours et Montpellier.

FORMATION

Ce programme propose une première cartographie des risques juridiques, et des clés pour réduire et gérer au mieux les contentieux. Cette formation est destinée à traiter le risque juridique sous deux angles :

A) La cartographie des risques juridiques fréquemment rencontrés par les entreprises actives au niveau international («risk analysis») :

- o Organisation ; Produits et Services ; Marchés et Concurrence,
- o Réglementation ; Contrats et Opérations.

B) Les moyens pour réduire ou gérer les risques juridiques («risk management») :

- o 'Careful contracting' : les clauses essentielles du contrat et la gestion de la négociation,
- o Le traitement du contentieux international et les techniques de résolution de litiges (ex : lois applicables, juridiction compétente, modes alternatifs de règlement des contentieux/ADR),
- o Comment utiliser les avocats efficacement et minimiser les coûts et les risques :
 - Les évolutions de l'offre juridique internationale,
 - L'influence de 'plain language' et des technologies de l'information sur la rédaction de contrats et la valeur ajoutée des avocats.

PUBLIC

OBJECTIFS

- Développer des connaissances et une appréciation des risques juridiques menaçant l'entreprise au niveau international par un échange d'expériences,
- Bâtir une 'checklist' des précautions à prendre pour diminuer les risques juridiques,
- Etablir un plan d'action pour le traitement et la résolution des litiges internationaux (choix de clauses juridiques des contrats et de gestion des litiges).

PROFILS DES PARTICIPANTS

- Dirigeants, responsables des ventes, DAF,
- Juristes d'entreprise,
- Avocats,
- Niveau d'anglais opérationnel requis. (Des exemples et des documents de la pratique franco-britannique et franco-américaine seront utilisés).

ORGANISATION

Format :

1/2 journée
de 9h00 à 12h30

Dates :

21 octobre 2010
5 avril 2011

Investissement :

Membres AmCham :
375 €
Non-membres : 485 €

Lieu :

AmCham Training Center

Compris dans le prix :

Supports de formation
Repas du midi

Ce module peut être inclus dans un plan de formation annuel.